

Les maisons ouvrières d'entreprise : le cas de la Société Immobilière des usines Dubied, à Couvet

Autor(en): **Bornoz, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **25 (2009)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MAISONS OUVRIÈRES D'ENTREPRISE : LE CAS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES USINES DUBIED, À COUVET

DANIEL BORNOZ

À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE, Ed. Dubied & Cie, établie à Couvet dans le canton de Neuchâtel, est une entreprise connue et prospère. Elle fabrique des machines à tricoter à main, qu'elle livre en Europe occidentale, notamment en Espagne, au Portugal, en France et au Royaume-Uni. En pleine phase d'expansion, elle fonde à Pontarlier (France) une usine de décolletage. En 1906, le propriétaire et dirigeant de l'entreprise, Paul-Edouard Dubied (1878-1911), crée à Couvet, la Société Immobilière des usines Dubied, société déclarée indépendante de l'entreprise. Partant de l'étude des archives de la Société Ed. Dubied & Cie, le présent article s'intéresse aux réalisations de cette société immobilière, en les replaçant dans le cadre plus large de la construction de logements ouvriers en lien avec des entreprises¹.

Préalablement à l'examen de cette opération immobilière, nous pouvons nous demander comment étaient logés les ouvriers avant les premières constructions en 1907. Les informations manquent à ce sujet, mais on peut supposer que le personnel de l'entreprise vivait dans un périmètre relativement large autour du site industriel et s'y rendait à l'aide des transports publics, notamment au moyen du train, puisque la ligne privée du Régional Val-de-Travers comportait un arrêt Dubied situé à proximité de l'entreprise.

Étant donné l'existence de telles infrastructures, qu'est-ce qui peut bien avoir déterminé Ed. Dubied & Cie à construire des maisons ouvrières ? Les procès-verbaux de la Société Immobilière des usines Dubied, de même que ceux de l'entreprise², ne font pas mention des motifs qui auraient conduit à la décision

1 Cet article reprend une partie des recherches effectuées à l'occasion de la rédaction du mémoire de licence : Daniel Borno, *Entreprises et construction de logements ouvriers au XX^e siècle : le cas de la Société Immobilière des usines Dubied*, mémoire de licence en Lettres et Sciences humaines, Institut d'histoire, Université de Neuchâtel, 2008

2 La plupart des informations utilisées dans cet article proviennent des Archives de l'État de Neuchâtel (SAEN), Fonds Ed. Dubied & Cie S.A., III, 1, 236 « Procès-verbaux du Conseil d'administration et de l'assemblée générale », 1906-1955 ; 8, 283 « Gestion des immeubles à Couvet », feuillets 851, 852, 853 et 854.

de créer une Société Immobilière, en 1906. Nous pouvons néanmoins formuler quelques hypothèses à ce sujet. La croissance et le besoin en main-d'œuvre de l'entreprise nous paraissent des facteurs décisifs. Malheureusement, les effectifs des ouvriers ne sont connus que de manière épisodique, en 1917-1918, par exemple, puis de manière régulière dès 1923. Il en va tout autrement sur le plan des résultats financiers de l'entreprise : de 1895 à 1918, le chiffre des ventes présente une croissance quasi continue, de même que le bénéfice brut³. La situation économique et les bons résultats financiers de l'entreprise impliquent une augmentation probable de la main-d'œuvre. C'est certainement un des aspects qui conduit à la fondation de la Société Immobilière, destinée à loger les ouvriers.

La décision de construire des maisons ouvrières est dans l'air du temps. Près de Neuchâtel, les chocolats Suchard ont bâti dès 1887 à Serrières la « cité Suchard ». En outre, Ed. Dubied & Cie participe à de nombreuses expositions et foires internationales au cours desquelles cette problématique est souvent évoquée, avec présentation de modèles et de projets réalisés.

La fondation d'une société immobilière semble aussi la suite logique d'une certaine orientation sociale : en 1891, Ed. Dubied & Cie institue une caisse maladie. En 1892 l'entreprise crée une école d'apprentissage et, à la fin du siècle, elle ouvre, au profit des employés et des ouvriers, des livrets d'épargne alimentés par des gratifications. Ces comptes bancaires permettaient aux personnes cessant leur activité dans l'entreprise de disposer d'un certain capital pour leur assurer une retraite.

Par la suite, durant l'année 1914, un réfectoire d'entreprise est construit, ainsi qu'une installation de bains. En 1917, l'entreprise instaure « l'apprentissage Dubied ». Cette formation permet de devenir mécanicien de précision et dessinateur constructeur. Par des cours complémentaires, accompagnés d'une formation pratique rigoureuse, il est possible de se spécialiser comme mécanicien tricoteur.

Pierre Dubied, qui a succédé à son père en 1911, crée différentes formes de services sociaux pour le personnel. Une infirmerie est mise au service des familles, sous les ordres d'un médecin. Tant que les naissances ont lieu à domicile, l'entreprise met à disposition une garde qui se transforme en aide familiale pour s'occuper du ménage et des enfants durant le séjour de la mère à la maternité.

3 Blöchliger, Andréas, *Ed. Dubied & Cie S.A. : De l'atelier à la multinationale familiale (1867-1975). Expansion internationale, diversification, pouvoir familial au sein d'une fabrique de machines à tricoter*, mémoire de licence en Lettres et Sciences humaines, Institut d'Histoire, Université de Neuchâtel, 2007.

Les premières maisons sont construites entre 1906 et 1908, à partir de terrains achetés par la Société Immobilière (Fig. 1):

Tableau 1 : Les premiers bâtiments construits par la Société Immobilière des usines Dubied

Bâtiment n°	Rue et numéro	Année de construction	Nombre d'appartements	Numéro sur le plan
Bâtiment 1	Saint-Pierre 5 et 7	1906	4	1
Bâtiment 2	Parc 5	1906	5	2
Bâtiment 3	Hôpital 15	1906	(par défaut) 4	3
Bâtiment L (Usine Brauen)	Midi 9 (11)	Achetée en 1906	?	4
Bâtiment 4a	Saint-Pierre 9	1907	6	5
Bâtiment 4b	Parc 7	1907	6	6
Bâtiment 4d	Hôpital 17	1907/1908	6	7
Bâtiment 4c	Saint-Pierre 11	1908	6	8
Bâtiment 5a	Progrès 5	1908	6	9

Dès 1908, une quarantaine d'appartements situés dans huit maisons construites ou achetées par la Société Immobilière sont mis à disposition des employés d'Ed. Dubied & Cie.

L'appartement ouvrier type proposé par la Société Immobilière

Les plans⁸ en notre possession révèlent une maison ouvrière type établie probablement par l'architecte attitré de la Société Immobilière à l'époque, Max F. Roulet⁹. Il s'agit des plans de la maison n° 4, maison-type qui sera reproduite à plusieurs exemplaires, sous les lettres 4a, 4b, 4c et 4d.

Les maisons sont conçues à partir de plans identiques, bien que construites à des emplacements différents au départ séparés par des champs. D'autres immeubles seront construits à partir des mêmes plans, soit sur une même parcelle, comme par exemple les immeubles Fontenelle 1-3, et Flamme 1-3, soit

8 Il s'agit de photocopies, de très mauvaise qualité, de plans établis à l'intention de la Société Immobilière des usines Dubied, intitulés «Construction de maisons ouvrières, type n° 4», à l'échelle au 1 : 50, établis à Couvet en mai 1907. Le feuillet 851 représente la coupe longitudinale et le plan du sous-sol. Le feuillet 853 ou 854, la façade sud et le plan du rez-de-chaussée, le feuillet 852 la coupe transversale, la façade est et le plan du 2^e étage. Le dernier feuillet, 853 ou 854, la façade nord et le plan du 1^{er} étage (SAEN, Fonds Ed. Dubied & Cie S.A., III, 8, 283).

9 Max F. Roulet, architecte, est établi à Couvet. Il est aussi l'architecte d'une fabrique d'aiguilles pour machines à tricoter, pour Aguilla SA, en 1918, à Neuchâtel à la rue des Noyers 11. À notre connaissance, cette usine n'a rien à voir avec l'entreprise Ed. Dubied & Cie. (Source : *Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920, Montreux, Neuchâtel, Olten, Rorschach*, vol. 7, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 2000, p. 26, colonne 3).

sur un même alignement, par exemple ceux de la rue Jules Baillods 1-3, 5-7, 9-11 et 13-15. Néanmoins, tous les immeubles de la Société Immobilière ne se déclinent pas sur un modèle unique.

Il s'agit généralement d'un immeuble de cinq niveaux, comprenant trois étages d'habitation, un sous-sol et des combles (fig. 2). Le sous-sol contient sept caves et une « lessiverie », éclairées par des soupiraux. Par extrapolation, nous pouvons déduire, à l'aide de la coupe longitudinale, l'existence de huit chambres hautes ou « galetas », dotés de lucarnes. De plan rectangulaire, l'immeuble possède deux appartements par étage, disposés de manière symétrique par rapport à la cage d'escalier. Les appartements se composent de trois chambres et d'une cuisine, les W.-C. étant situés à l'extérieur de l'habitation sur le palier intermédiaire. Les appartements ne possèdent pas de salle de bains (fig. 3).

Les immeubles se présentent comme des barres d'habitation, orientant leurs plus grandes façades au nord et au sud. Un couloir, traversant tout l'appartement dans le sens de la longueur, distribue deux chambres disposées au sud et la cuisine ainsi qu'une troisième chambre située au nord. Ce corridor est éclairé par une fenêtre placée à son extrémité sur la façade latérale. Chaque pièce reçoit le jour par une fenêtre, y compris la cuisine. Les W.-C. bénéficient également d'un éclairage et d'une aération directs. Chaque immeuble est doté d'un jardin.

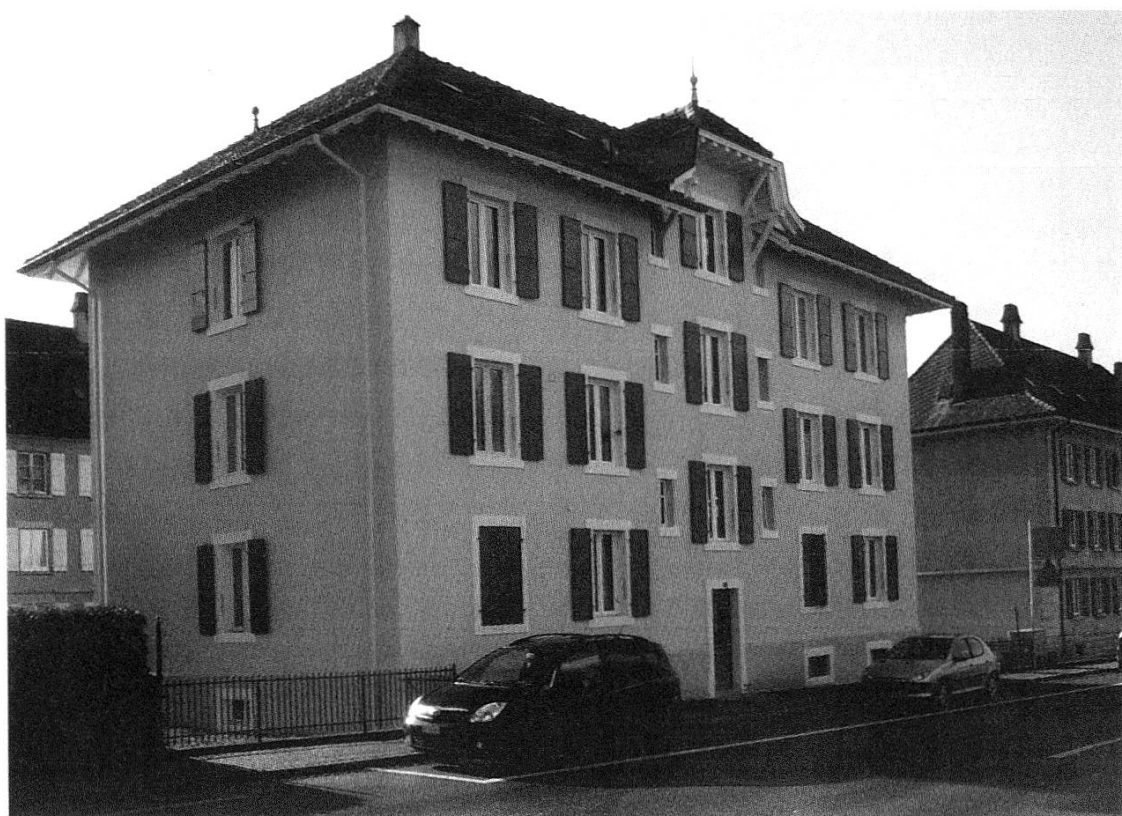


Fig. 2. La maison ouvrière type no 4d, construite en 1907/1908, rue de l'Hôpital 17, Couvet (SAEN, cliché no 5098, s.d.)

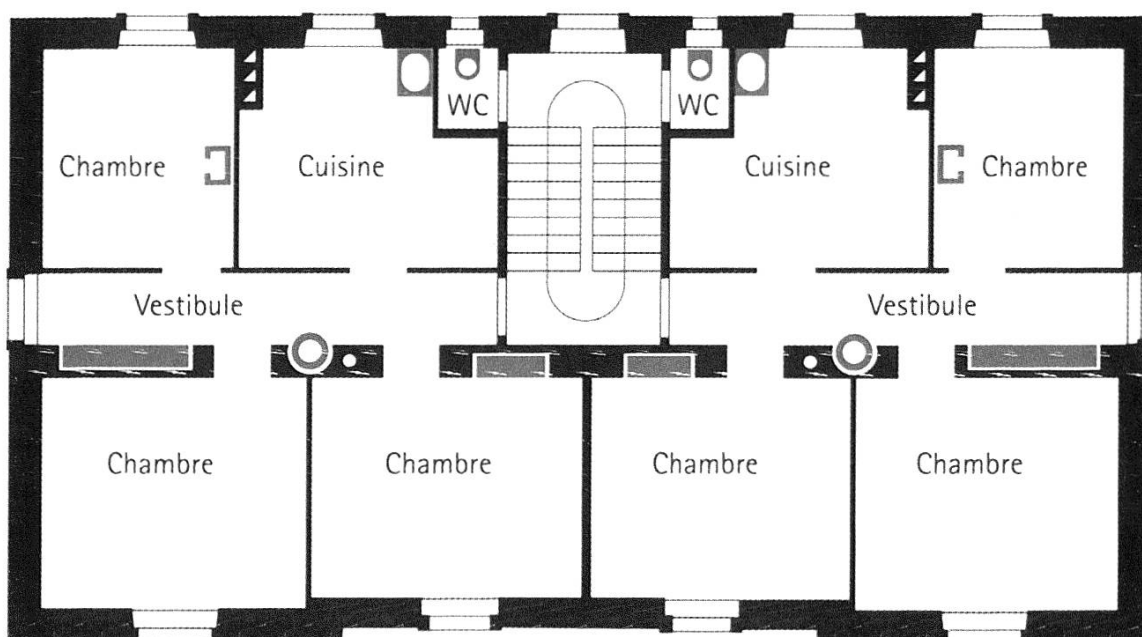


Fig. 3. Plan d'étage du type n° 4, redessiné d'après les plans de la Société immobilière des usines Dubied, 1907, 1:50 (SAEN, Fonds Ed. Dubied & Cie S.A., III, 8, 283; dessin Gilles Prod'hom).

Surface et nombre de pièces

On peut se demander si la configuration des logements construits par l'entreprise Ed. Dubied & Cie correspond à une pratique courante, à la fois sur le plan régional et général, notamment en rapport au nombre de pièces. Lancé le 24 avril 1900 par la commune de Lausanne et cité par Geneviève Heller dans son ouvrage consacré au logement en Suisse romande entre 1850 et 1930¹⁰, le programme du concours pour la construction d'un quartier ouvrier à Bellevaux prévoit la réalisation d'habitations à bon marché comprenant des appartements de deux ou trois chambres, auxquels s'ajoutent une cuisine, un caveau (une cave, probablement), un bûcher et une chambre à resserrer. Une chambre à lessive commune est également projetée, pouvant aussi servir de chambre de bains ou d'atelier.

Cette définition du projet de Bellevaux se rapproche, sur bien des points, des maisons ouvrières 4a à 4d construites par la Société Immobilière.

Le logement ouvrier de type «creusotin», mis en place par les usines Schneider dans les années 1865-1870, compte en règle générale deux ou trois pièces disposées dans une configuration traversante. En l'absence de vestibule ou de corridor, on accède directement à la pièce commune dans laquelle se déroulent toutes les activités diurnes de la famille. Cet espace distribue une ou

¹⁰ Geneviève Heller, «Propre en ordre». *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1979, p. 38-39.

deux chambres de forme presque carrée. Ola Söderström relève l'absence de douches ou de salles de bains dans ce phalanstère, construit entre 1908 et 1910¹¹ (exactement à la même époque que les maisons ouvrières 4a à 4d). L'aménagement de douches dans le bâtiment voisin de la bonneterie y suppléera, quelques années plus tard. La description du logement «creusotin» ou du phalanstère d'Ugine nous conforte dans l'idée qu'un logement ouvrier de trois pièces paraît la norme.

Dans les résultats de l'enquête fédérale de 1920¹², sont désignés «les appartements de 1 à 3 pièces, comme petits appartements, ceux de 4 à 5 pièces, comme appartements moyens et ceux de 6 pièces comme grands appartements»¹³. Ainsi, le district du Val-de-Travers compte 72 % de «petits appartements», 22 % d'appartements «moyens» et 6 % de «grands appartements»¹⁴.

En particulier, Couvet dénombre :

Appartement de 1 pièce :	38
Appartement de 2 pièces :	179
Appartement de 3 pièces :	388
Appartement de 4 pièces :	131
Appartement de 5 pièces :	48
Appartement de 6 pièces et plus :	43 ¹⁵

Que nous considérons l'ensemble du district du Val-de-Travers (11 communes) ou la commune de Couvet, nous constatons que la plus grande part des appartements est constituée de 1 à 3 pièces, les 3 pièces remportant la palme à Couvet. Le choix d'un 3 pièces par la Société Immobilière n'est donc pas arbitraire, mais le fruit d'une pratique courante.

Nous avons reconstitué, à partir des différentes études existantes, la surface totale, ainsi que celle de chaque pièce et de la cuisine pour les appartements de Couvet, Lausanne (quartier de Bellevaux) et Ugine (phalanstère). Le tableau ci-après nous permet d'affirmer que les appartements choisis par la Société Immobilière sont parfaitement dans la norme, voire légèrement supérieurs à ceux de Lausanne et d'Ugine.

11 Ola Söderström (sous la dir. de), *L'industriel, l'architecte et le phalanstère. Invention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine*, Paris, 1997, p. 125.

12 «Résultats de l'enquête fédérale sur les logements du 1^{er} décembre 1920», *Bulletin de statistique suisse*, V^e année, 4^e fascicule, 1923.

13 *Ibid.*, p. XVI.

14 *Ibid.*, p. XVII, tableau VI.

15 *Ibid.*, p. 42-43.

Tableau 2: Surfaces des pièces d'un appartement de 3 chambres selon les régions.

Lieux	pièce 1	pièce 2	pièce 3	cuisine	Surface totale
Couvet ¹⁶	11,62 m ²	15,3 m ²	16,34 m ²	14,94 m ²	58,2 m ²
Lausanne ¹⁷	12 m ²	12 m ²	16 m ²	12 m ²	52 m ²
Ugine ¹⁸	16 m ²	16 m ²	16 m ²	8 m ² ¹⁹	56 m ²

L'absence de salle de bains et l'emplacement des W.-C.

C'est vers 1920 que Heller place la large diffusion de la salle de bains. Elle résume ainsi son apparition : « Vers 1900, véritable obsession hygiénique. Autour de 1920, définition de la propreté domestique moderne, notion d'efficacité, vogue des bains de soleil, démocratisation de la chambre de bains²⁰. » Dans le projet de Bellevaux, il n'est aucunement question de salles de bains intégrées dans les appartements. Des bâtiments communs qui accueilleront une buanderie et des bains publics sont prévus, mais ils ne seront pas réalisés. Selon Heller, le bain et la douche se développent d'abord sous une forme collective, dont on peut distinguer trois genres différents, quoique liés d'une certaine façon : les bains populaires en ville, les douches scolaires et les bains au lac²¹. Toutefois, dans le cadre des immeubles de Bellevaux, elle mentionne l'existence, à côté de la cuisine, d'une pièce dont elle qualifie l'existence de « rare et pourtant très précieuse »²², nommée la souillarde. « C'est là, et non dans la cuisine réservée à la cuisson des aliments et aux repas, que se trouve le robinet d'eau froide. Il y a un lavoir et une grande bassine en bois, doublée de zinc à l'intérieur²³. » Cette analyse rejoint celle effectuée par Söderström dans son ouvrage consacré à Ugine²⁴.

Pour Heller, à la fin du XIX^e siècle, « un logement hygiénique modeste se distingue d'un logement cossu essentiellement par la grandeur des espaces et des fenêtres, leur nombre et la qualité de construction ; la disposition des W.-C.

16 « Couvet » désigne les quatre maisons ouvrières construites en 1907-1908 et situées à Saint-Pierre 9, Hôpital 17, Parc 7 et Saint-Pierre 11, identiques à tous les points de vue.

17 Projet pour le concours de la ville de Lausanne, quartier de Bellevaux, Heller, *op. cit.*, p. 38-39.

18 Phalanstère d'Ugine, Söderström, *op. cit.*

19 Il s'agit ici d'une estimation. La cuisine, sur la reproduction d'un plan, ne correspond pas à la dimension des trois autres pièces. Nous avons tenté un calcul approximatif (0,5 cm = 1,25 m et 1,5 cm = 6,4 m, ce qui donne : 6,4 x 1,25 = 8 m²). Il est indéniable que la cuisine ou le coin cuisine est inférieur aux autres pièces.

20 Heller, *op. cit.*, p. 14

21 Heller, *op. cit.*, p. 55-56.

22 Heller, *op. cit.*, p. 90

23 Heller, *op. cit.*, p. 90

24 Söderström, *op. cit.*, p. 127

diffère, ils sont sur le palier commun dans le premier cas, à l'intérieur et privés dans le second»²⁵.

Les phalanstères de la deuxième génération, comme celui d'Ugine, se caractérisent par leur infrastructure rudimentaire: il n'y a généralement pas d'eau courante dans chaque logement et les W.-C. sont rares. Ils sont situés sur le palier et communs à plusieurs appartements²⁶. En revanche dans son étude consacrée au logement populaire en Suisse romande, Roderick J. Lawrence démontre que des appartements similaires à ceux de Couvet – 2 pièces et cuisine disposées de part et d'autre d'une cage d'escalier commune – possèdent le plus souvent des W.-C. privés, à Genève et à Fribourg entre 1890 et 1910²⁷. Seul Le Locle possède des appartements présentant la même configuration que ceux de Couvet avec deux W.-C. extérieurs sur le palier intermédiaire²⁸. Les maisons mises à disposition de ses employés par l'entreprise Dubied offrent donc un aspect moins confortable que celles des plus grands centres urbains, dans une typologie peut-être propre à cette époque au canton de Neuchâtel ou à l'arc jurassien industriel.

Situation et environnement

Le plan de Couvet (fig. 1) permet de situer les maisons répertoriées dans le tableau 1, ainsi que d'autres bâtiments construits plus tardivement par la Société Immobilière des usines Dubied. À l'examen de cet extrait du cadastre de Couvet, on constate tout d'abord, que les maisons ouvrières construites par la Société Immobilière forment un habitat homogène, groupé à l'ouest et au sud-ouest de la localité, et disposé sur plusieurs lignes parallèles. On remarque également qu'à l'époque des premières constructions, les maisons étaient situées à l'extérieur du village, et bénéficiaient d'un certain dégagement. Elles étaient implantées dans un site favorable, un peu à l'écart de l'entreprise, située, elle, à l'est. D'autres habitations isolées ont été construites par la suite (nos 11, 12 et 13). Les maisons au centre du village (nos 16, 21 et 33) sont des habitations achetées par l'entreprise. Le numéro 10 est une coquette maison à deux appartements, qui se rapproche davantage de la maison individuelle que de l'immeuble ouvrier. Le numéro 31 est un bâtiment locatif construit sur un terrain

25 Heller, *op. cit.*, p. 88

26 Söderström, *op. cit.*, p. 71.

27 Roderick J. Lawrence, *Le seuil franchi... Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande. 1860-1950*, Genève, Georg, 1986, p. 195ss.

28 Il s'agit d'un immeuble locatif de trois étages, rue de l'Avenir 11, Le Locle, construit par un entrepreneur en 1892. Lawrence, *op. cit.*, fig. 125.

jouxtant l'usine et à l'environnement peu favorable. Les emplacements choisis par la Société Immobilière des usines Dubied sont proches des exigences posées pour Bellevaux. Posséder un jardin, habiter en dehors de la localité, sur un emplacement ensoleillé et aéré peut être considéré comme un «progrès notable», même si le centre du village de Couvet ne ressemble en aucun cas au centre de la ville de Lausanne.

Loyers et locataires

Existait-il des critères de sélection pour l'attribution des appartements construits et loués par la Société Immobilière des usines Dubied ? Nous n'avons pas trouvé trace de critères quelconques. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la direction de l'entreprise se réservait l'un ou l'autre appartement dans une des maisons pour loger des cadres et que le marché des appartements était très tendu à Couvet. La Société Immobilière a également vendu du terrain à plusieurs reprises à des membres du personnel pour leur permettre de construire leur maison et devenir ainsi propriétaire. Mais ce n'était pas là le but premier assigné à la Société Immobilière, qui ne parvenait pas à couvrir toutes les demandes, surtout dans les années 1950-1960. En 1924, 79,16 % des locataires étaient des ouvriers employés chez Ed. Dubied & Cie. Et il ne semble pas, en jugeant d'après les patronymes, qu'il s'agisse d'étrangers à la région mais plutôt de gens du lieu.

Tableau 3: Tableau récapitulatif des locataires des maisons ouvrières figurant dans le registre des ouvriers d'Ed. Dubied & Cie S.A., 1924.

Maisons ouvrières	Nombre de locataires	Nombre de locataires dont la trace a été relevée dans les registres	En %
Maison ouvrière 4a, Saint-Pierre 9	6	5	83,33
Maison ouvrière 4b, Parcs 7	6	4	66,66
Maison ouvrière 4c, Saint-Pierre 11	6	6	100,00
Maison ouvrière 4d, Hôpital 17	6	4	66,66
Total	24	19	79,16

Ces résultats nous permettent d'affirmer, si nous hésitions, que les maisons ouvrières construites par la Société Immobilière des usines Dubied sont bien et

pratiquement exclusivement destinées aux employés de l'entreprise. Tous les appartements mis à disposition par la Société Immobilière étaient loués et non vendus.

En ce qui concerne le montant des locations, nous avons retrouvé un registre d'encaissement nominatif des loyers qui couvre la période 1924-1929. Voici la liste des locataires, sous forme d'initiales et les montants encaissés pour la maison ouvrière 4a :

Tableau 4: Loyers et locataires, 1924

Maison ouvrière no 4 a, Rue Saint-Pierre 9, année de construction 1907

Locataires	Situation	Nombre d'occupants	Montant du loyer
F., A.	Rez-de-chaussée	non précisé	40. —
H., F.	Rez-de-chaussée	non précisé	40. —
P., A.	1er étage	non précisé	42. —
P., W.	1er étage	non précisé	42. —
W., A.	2e étage	non précisé	41. —
J.-V., A.	2e étage	non précisé	41. —

Nous avons retrouvé la fiche de salaire de W. P., locataire d'un appartement géré par la Société Immobilière des usines Dubied. Ce qui nous permet de calculer le montant du loyer proportionnellement au salaire, pour les années 1924 à 1929.

W. P. est locataire de la maison ouvrière no 4a, rue Saint-Pierre 9, construite en 1907. Il occupe un appartement au deuxième étage de la maison et paie un loyer mensuel de 42 francs à la Société Immobilière, ce qui correspond à un montant annuel de 492 francs. W. P. est né le 5 mars 1902. En 1924, il est donc âgé de 22 ans. Il est célibataire, mécanicien de formation et est entré le 1^{er} mai 1919 chez Ed. Dubied & Cie S.A., à l'âge de 17 ans. Peut-être même y a-t-il effectué sa formation. Il est inscrit dans le registre sous le matricule 181. Il quittera l'entreprise le 29 novembre 1947, à l'âge de 45 ans, pour aller travailler chez Leutwyler, à Fleurier. W. P. est l'unique locataire des maisons ouvrières 4a à 4d figurant dans le registre des ouvriers dont nous avons retrouvé la fiche nominative. Ce qui nous permet de dresser le tableau suivant, en nous référant à l'ouvrage de Geneviève Billeter²⁹, pour la question du nombre d'heures hebdomadaires effectuées par un mécanicien chez Ed. Dubied & Cie S.A. en 1924 :

²⁹ Geneviève Billeter, *Le pouvoir patronal : les patrons des grandes entreprises suisses des métaux et des machines (1919-1939)*, Genève, Droz, 1985, p. 93.

Tableau 5: gains de W. P. entre 1924 et 1929

Dates	Gain à l'heure	Nb d'heures/jour	Salaire mensuel	Loyer	En % du salaire
25.11.1924	1.25	8*	240. –**	42. –	17,50
17.12.1925	1.35	8	259.20	42. –	16,20
04.10.1926	1.40	8	268.80	42. –	15,62
02.06.1927	1.45	8	278.40	42. –	15,08
26.04.1928	1.55	8	297.60	42. –	14,11
07.11.1929	1.70	8	326.40	42. –	12,86

* sur une semaine de six jours, y compris le samedi.

** le calcul du salaire mensuel s'effectue de la manière suivante ; Billeter précise que la semaine de travail passe à 48 heures dès le 1^{er} octobre 1919 pour les entreprises affiliées à l'ASM. Or, nous savons que Dubied l'est. Multiplié par 4, nous obtenons 192 heures pour un mois. Soit $192 \times 1.25 = 240.-$. La possibilité d'heures supplémentaires effectuées par les ouvriers n'a pas été exploitée ici.

Quel accueil la Société Immobilière des usines Dubied réservait-elle aux ouvriers célibataires ? La Société Immobilière leur louait-elle des chambres ? Nous n'avons trouvé aucune trace de ce type de location. Peut-être certains locataires le faisait-il. Mais nous émettons de sérieux doutes à ce sujet. De source orale, nous savons que les conditions de location étaient assez strictes et que l'entreprise, au départ et jusque dans les années 1950, n'aurait pas toléré de telles pratiques. Un ouvrier de nationalité étrangère ayant épousé une Suissesse ne pouvait espérer obtenir un appartement.

La rénovation du réfectoire, qui a conduit à l'aménagement de chambres individuelles a pallié en partie le problème que posait certainement le logement des célibataires. Il est possible également que ces derniers aient utilisé des chambres mises à disposition par des habitants de Couvet ou d'autres villages.

Et aujourd'hui ?

De nos jours, toutes les maisons construites ou achetées par la Société Immobilière des usines Dubied existent encore, sauf, semble-t-il, l'une d'entre elles (rue du Quarre 14), disparue, probablement détruite lors d'un incendie. Formant un ensemble cohérent attestant du mode d'habitation à l'ère industrielle, font-elles pour autant l'objet d'une forme de reconnaissance patrimoniale ? Recensées par l'Office de la Protection des Monuments et des Sites du canton de Neuchâtel, comme, en principe, l'ensemble des constructions du territoire, elles ne bénéficient pourtant pas de mesures de protection particulières. On peut cependant espérer, connaissant l'intérêt que ce service cantonal a montré par ailleurs pour ce type de patrimoine, que cet important témoignage de la vie ouvrière à Couvet au début du xx^e siècle saura être préservé.

Daniel Bornoz

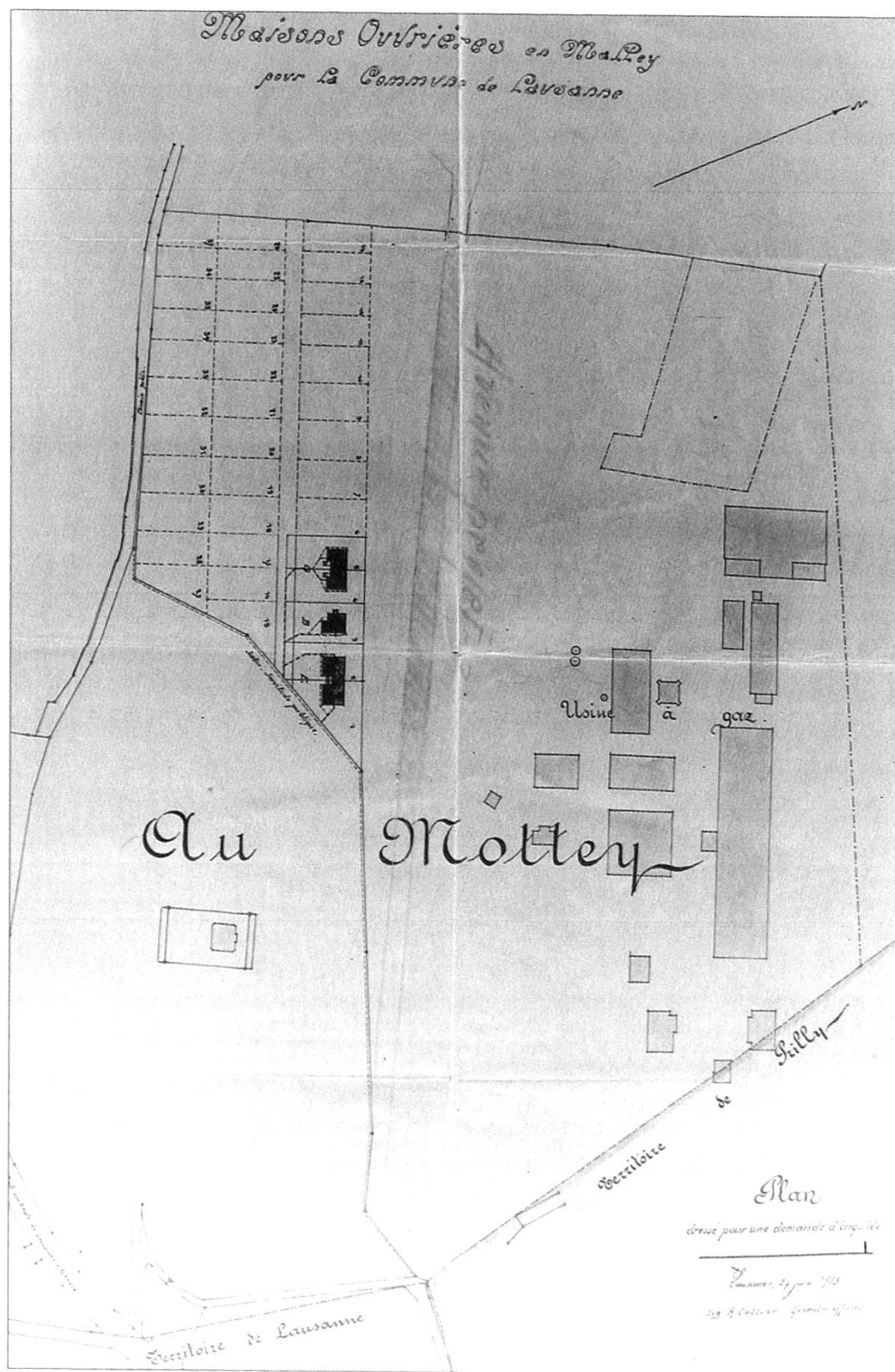


Fig. 1. Plan de situation, Alfred Cottier, géomètre, 24 juin 1913, 1:1000 (Police des constructions de la commune de Renens). Les quatre maisons construites sont indiquées au milieu d'un lotissement prévoyant un beaucoup plus grand nombre de réalisations (environ 37). L'avenue Longemalle n'existe pas encore. À droite, le site de l'Usine à gaz de Malley.